

Miscellanea

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale**

Band (Jahr): **75 (1961)**

Heft 2-3

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il existe aussi deux bibliographies spécialisées en matières généalogiques et héraldiques :

128. KÖBLÖS Zoltán: Magyar családtörténeti könyvészet, 1472-1905 (*Bibliographie d'histoire familiale hongroise, 1472-1905*), Kolozsvár, 1909;
 129. BAÁN Kálmán: Magyar Genealógiai és Heraldikai forrásmunkák, 1561-1932 (*Les sources de la généalogie et de l'héraldique hongroises, 1561-1932*), Budapest, 1932.

La première ne donne qu'une liste complète des imprimés parus jusqu'en 1905, tandis que la seconde en établit les compléments et continue le répertoire jusqu'en 1932. En sus des imprimés, le recueil de BAÁN donne aussi les cotes des travaux se trouvant au Cabinet des Manuscrits du Musée National Hongrois. Malheureusement, les nombreux manuscrits déposés aux Archives Nationales n'y figurent pas. Aucune des deux bibliographies n'est annotée, ce qui limite sensiblement leur utilité.

Parmi les bibliographies étrangères, il se trouve une rubrique « Ungarn » chez

130. Egon Freiherr von BERCHEM: *Heraldische Bibliographie*, Leipzig, 1937.
 Notamment: Teil III, p. 616. Seuls cinq titres et 20 références sont compris dans ce répertoire dont l'ensemble ne serait guère suffisant pour guider, en matière hongroise, aucun chercheur sérieux.

C'est pourquoi la présente étude, toute sommaire qu'elle soit, pourrait être considérée comme un premier essai de bibliographie analytique des sources hongroises de la science héraldique.

Miscellanea

A propos d'une armoirie Pillichody. — La famille Pillichody est originaire de Nyon, mais elle est établie à Yverdon dès 1515; au XV^e et au XVI^e siècle, le nom s'écrivait Pilichod ou Pilichodi, la dernière forme surtout dans les textes latins.

Ses armoiries sont « de gueules à la croix d'argent, cantonnée de quatre croisettes d'or ». Selon Galbreath, les croisettes sont d'argent, parfois d'or, ce qui laisserait supposer que la couleur la plus ancienne serait l'argent. La plus ancienne armoirie citée par Galbreath est une alliance Pillichody-Dick. Or c'est en 1713, que Georges Daniel Pillichody épousa Elisabeth Dick; cette armoirie est donc postérieure à cette date. Je ne tiens aucun compte d'une armoirie écartelée, portant la date de 1620 et les initiales P B, ce qui doit signifier Pillichody-de Bavois; car la date est manifestement inexacte, les Pillichody n'ayant acquis Bavois qu'en 1747.

L'armoire datée 1528 (fig. 7) se trouve dans une grosse (Arch. cant. vaudoises F. K. 248) du notaire et commissaire François Pilichodi, venu de Nyon à Yverdon en 1515 et mort en 1538. Il s'agit plutôt d'un signet de notaire, tel qu'on en voit fréquemment au XV^e et au début du XVI^e siècle. Ce signet a plusieurs traits communs avec celui du notaire Jacques Guibert de Nyon (Arch. cant. vaudoises, reg. de notaires 1437). Tous deux ont la grande croix centrale, à bras aussi larges que longs; les deux notaires ont inscrit leur nom dans cette croix. Doit-elle représenter la croix de Savoie malgré ses proportions inusitées? Il ne faut pas éliminer tout à fait cette hypothèse, car en tête de la grosse sus mentionnée figure en couleur une grande croix de Savoie de proportions analogues.

Ce signet Pilichodi doit être devenu armoirie peu de temps après; car dans le registre du Conseil d'Yverdon de 1643, on lit que Jehan Pillichody se plaint auprès de LL.EE. de Berne « que l'on auroit enlevé certain escusson qui estoit en une fenestre du poille du Conseil où estoient engravées les armes du feu père grand du dit Pillichody ». Ce grand-père, c'était Jehan Pilichodi, fils de François; comme il faisait partie du Conseil de 1550 à 1571, c'est à cette époque que cette armoirie a été placée. Était-ce un vitrail en couleurs? C'est possible, mais non certain. Il ne nous a pas été conservé.

En revanche, la seconde armoirie ci-après (fig. 8) est celle de Philibert Pichodi; elle figure sur la couverture des comptes d'Yverdon de 1574, année où Philibert était gouverneur. On s'est visiblement inspiré du signet du notaire François, père de Philibert. Le nom et cette fois le prénom aussi figurent dans la croix devenue beaucoup plus svelte; les croix dans les champs des quatre angles ont été simplifiées. Plus tard, peut-être seulement au XVIII^e siècle, elles deviendront les croisettes, que décrit Galbreath.

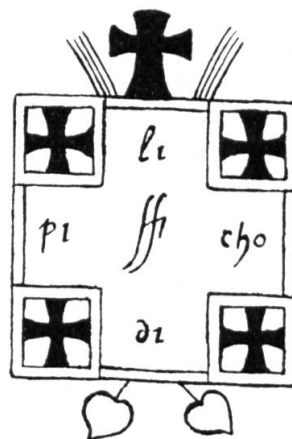


Fig. 7. Signet du notaire François Pilichodi, 1528.

Je relève encore les deux inscriptions sous l'écusson. La première « La paix soit avecq luy » est de la même encre que le reste du texte; mais il est peu probable qu'elle soit de Philibert, car pourquoi parlerait-il de lui-même à la troisième personne? La seconde: « quando bibit et dormit », quand il boit et dort, est d'une autre encre. On ignore évidemment l'auteur de cette addition irrespectueuse.

Deux mots encore au sujet de Philibert Pilichod. Il était chirurgien de profession, mais tenait aussi un cabaret. Sa carrière politique commença en 1561 par son accès au Conseil des vingt-quatre; de 1567 à 1571, il est commandeur ou huissier et à ce titre prend part à quelques

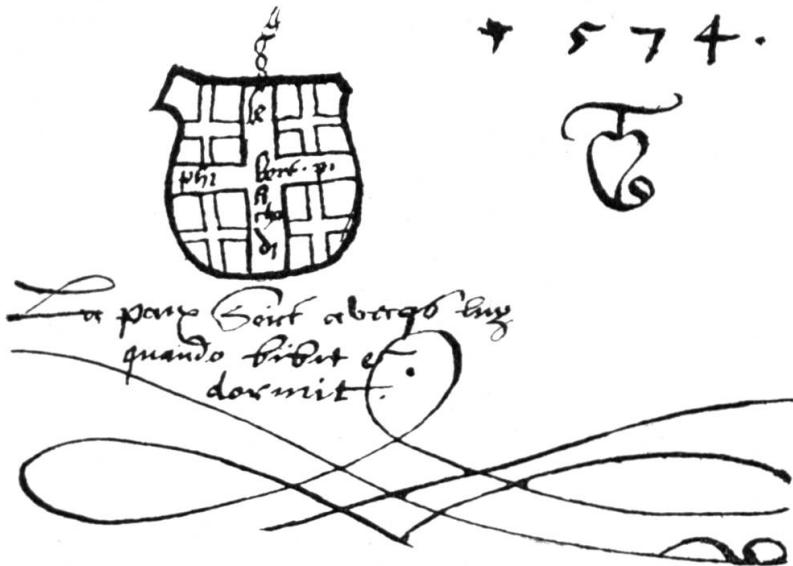


Fig. 8. Armes de Philibert Pilichod, 1574.

délégations à Berne. En 1571, il est élu au Conseil ordinaire ou des Douze et il y restera jusqu'à sa mort. En 1574, il est gouverneur ou syndic et doit tenir les comptes de la ville. C'est sur la page de couverture de ces comptes qu'a été relevée l'armoire objet de cette notice. Il est le seul gouverneur qui a jugé à propos de faire figurer ses armoiries sur ces comptes. D'autres gouverneurs appartenant aux familles nobles des Masset, Robin et Treytorens auraient eu au moins autant de raisons de le faire.

Comme fonctions accessoires, il était châtelain de Sainte-Croix au nom de LL.EE. de Berne, cela de 1570 à 1580; puis châtelain d'Essert-Pittet en 1573, seigneurie qui appartenait à noble Jonas Merveilleux.

En 1587, la peste règne une

fois de plus à Yverdon: « 5 may: a esté compté avecq Michel Octionin, marron, de quarante-sept pauvres qu'il auroyt enterré ».

Les pestiférés étaient soignés par les marrons et les chirurgiens, ces derniers pratiquant les saignées. Philibert Pilichod aura été victime de son devoir professionnel.

« 8 may: a esté ordonné que l'hospitallier subviene à la maladie de honn. Philibert Pilichod, qu'est atteint, comme aussy ses enfans, de peste. »

Enfin, le « 11 may: a esté convenu avecq Michel Octionin 10 florins pour ensepvelir Philibert Pilichod qui est mort de peste ».

Sa situation financière étant mauvaise, sa maison dut être vendue. En 1598, son fils Thomas contracte un emprunt auprès de la ville pour pouvoir la racheter; il ne peut en jouir que quelques mois, car, coïncidence tragique, lui-même meurt aussi de la peste, 11 ans après son père.

Georges Kasser.

Die Stifter des Klingnauer Fastentuches. — Das Historische Museum Basel besitzt ein aus der Pfarrkirche Klingnau stammendes Fastentuch (270 × 220 cm). Die Fastentücher, auch Hungertücher genannt, wurden in der Fastenzeit im Chor vieler Kirchen aufgehängt, um die Gläubigen an die Leiden Christi zu erinnern und sie zur Busse zu ermahnen. In der Innerschweiz sind in neuerer Zeit noch einige solcher Stücke aufgefunden worden ¹⁾.

Das Klingnauer Fastentuch zeigt auf schwarzem Grunde die lebensgrosse, in Öl gemalte Darstellung von Christus an der Geisselsäule und rechts davon Maria und Johannes (Abb. 9). Auf einem kleinen Schriftband, zwischen der Christus- und Johannesfigur wird uns der Name des Stifters und seiner Frau überliefert:

Hanns Baur. Barbara Burckhartin. Anno 1622.

Darunter sind zwei Wappenschildchen gemalt, die Allianzwappen des Stifterehepaares. Sowohl die Konturen der Zeichnung als auch die Farben der Wappen sind etwas undeutlich geworden. Wegen ihrer verhältnismässig kleinen Flächen sind sie auf der Reproduktion des Bildes kaum richtig zu erkennen. Eine Separatskizze der beiden Schildchen möge hier nachhelfen (Abb. 10).

¹⁾ Vgl. Kanonikus Prof. Dr. STAFFELBACH, *Etwas Volkskundliches...* in « Vaterland », Nr. 72 vom 24.3.1956.

Wappen Baur: In Weiss auf grünem Dreieck ein brauner Rebstock mit blauen Trauben und grünen Blättern.

Wappen Burkhart: In Rot eine zweitürmige weisse Burg.

Hans Pur, der damalige Wirt zum Rebstock in Klingnau, hatte schon 1595 als Ratsherr in die Pfarrkirche St. Katharina zu Klingnau eine Jahrzeit (10.IV) gestiftet. In dieses Gedächtnis wurden auch die Eltern des Wirtes einbezogen: Heinrich Pur, der Räten und Stadtfähnrich († 1624) und Verena Schürmeyer von Wenigen¹⁾.

Die *Pur* (Bur, Baur) waren ein altes Klingnauer Geschlecht, das urkundlich bereits 1382 und dann 1403 mit Uli Bur, dem Fischer, bezeugt ist. Hans Baur des Rats, von 1606 an « der Räten », ward Stadtfähnrich wie sein Vater, dann Statthalter des bischöflichen Obervogts. Er starb um das Jahr 1622. Vermutlich ist das Fastentuch eine Stiftung aus seinen Krankheitstagen. Barbara Burkhart war die Tochter des früheren Rebstockwirtes Paul Burkhart und brachte das Gasthaus ihrem Ehemann Hans Pur zu.

Die *Burkhart* weisen zur Zeit der Reformation drei Namensträger auf. Paul Burkhart, der Sohn der Catharina Mathisin, der Witwe des Hans Küssenberg, hatte den « Rebstock » 1583 von seinen Stiefschwestern aus dem Geschlechte Küssenberg erworben, aus welcher Familie der bekannte Klingnauer Reformationschronist Heinrich Küssenberg stammte. Der letzte Vertreter der Familie Burkhart, Franz Burkhart, diente als Musketier im Regiment Beroldingen und starb zwischen 1686 und 1689.

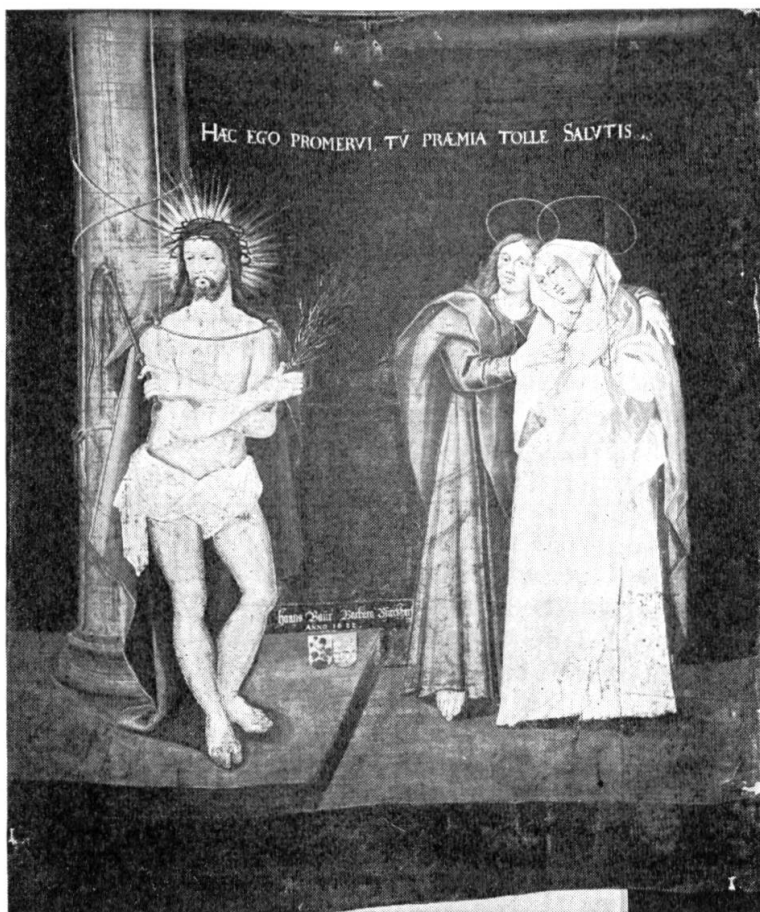


Abb. 9. Fastentuch aus Klingnau (Hist. Museum Basel. Reproduktion mit Erlaubnis der Direktion).

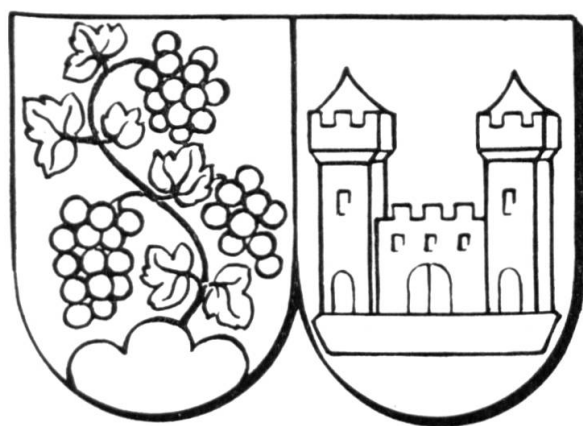


Abb. 10. Allianzwappen Pur-Burkhart.

Während das Wappen der Burkhart wie andernorts redend gebildet wurde, verwendete der Wirt Hans Pur in seinem Schild das Emblem seiner Taverne.

H. J. Welti.

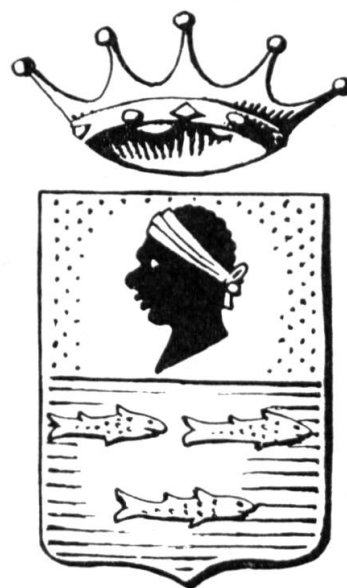


Fig. 11. Armes des marquis Poschi-Meuron.

Les armes de la branche corse de la famille Meuron. — Samuel-Etienne Meuron, de Saint-Sulpice au Pays de Neuchâtel, s'établit vers 1760 à Ajaccio où sa descendance s'éteignit en 1887. L'un de ses fils, Jean-Paul, fixé à Lucques, est le père de deux fils célibataires, Samuel et Napoléon, et d'une fille, épouse du marquis Lodovico Poschi, de Pise. Samuel Meuron adopta en 1884 ses neveux Tommaso et Giampaolo Poschi qui, dès lors, relevèrent le nom et les armes Meuron. Les marquis Poschi-Meuron portent: *coupé, d'or à la*

¹⁾ Vermutlich Wenigen im Wehntal, ZH.

tête de maure de sable tortillée d'argent (Meuron), et *d'azur aux trois poissons contournés d'argent* (Poschi) (fig. 11). Ces armoiries Meuron sont parlantes, elle rappellent beaucoup celles que Frédéric I^{er}, Roi de Prusse, concéda en 1711, lors de son anoblissement, au conseiller d'Etat Etienne Meuron, bourgeois de Neuchâtel : *d'or à la tête de maure au naturel, tortillée d'argent ; à la bordure de même, chargée de treize coquilles de sable*. Etienne et Samuel-Etienne n'appartiennent pas à la même ligne de la famille Meuron. Olivier Clottu.

Héraldique ecclésiastique. — Dans notre compte rendu (Arch. her. 1959, p. 36), nous avions émis l'opinion que le « chef patriarcal » de Venise serait de création récente. La réaction d'un anonyme (*Osservatore romano* du 20 novembre 1959) nous a fait faire quelques recherches à ce sujet dont nous croyons devoir communiquer le résultat aux lecteurs de cette revue.

Le « chef » en question est effectivement moderne. Si les patriarches Joseph-Louis Trevisanato (1862-1877) et Dominique Agostini (1877-1891) ont porté un quartier d'argent au lion de saint Marc, il n'a représenté que la seconde moitié du chef ou, plus correctement, le deuxième quartier d'un écu coupé et au premier parti. Uniquement le patriarche Joseph Sarto (1894-1903) a porté un chef entier d'argent au lion de saint Marc d'or. Ce chef a été conservé dans la suite par le même après son élévation au pontificat, le lion prenant alors une couleur jaune car il serait difficile d'appeler « naturel » un lion avec des ailes ! Il ne fut repris que par le patriarche Roncalli (1953-1958) tandis que plusieurs autres patriarches du XX^e siècle ont porté un chef de Venise, c'est-à-dire au lion de saint Marc d'or dans un champ de gueules, ce qui est aussi le cas pour le patriarche actuel, le cardinal Jean Urbani (depuis 1958).

Zeininger de Borja.

Bibliographie

Etat présent de la noblesse du royaume de Belgique. Bruxelles, 1960, tome I, 148 p. ill. — tome II, 222 p., ill., index. — tome III, 160 p., ill. 1961 (240 FB. par volume, à virer au C.C.P. 21.85.05 de la Société belge de Banque à Bruxelles avec la mention « pour la collection Etat Présent, tome ... »).

Depuis des années, la Belgique était dépourvue d'une publication régulière donnant la composition des familles de la noblesse. Cette fâcheuse lacune a été comblée avec brio par une collection nouvelle intitulée « Etat présent de la noblesse du royaume de Belgique » et dont les deux premiers volumes ont déjà paru en 1960 (et le troisième est sorti de presse). Cent soixante-quatre familles sur quelque huit cents ont ainsi été répertoriées de façon systématique et complète d'après les actes d'état civil ; chaque notice est constituée par : la description des armoiries ; (depuis le tome II, celles-ci sont illustrées d'une représentation graphique due au talent de M. Harmignies) — le rappel des diplômes anciens — les sources bibliographiques imprimées, tant les recueils de quartiers et les biographies que les généalogies — la composition actuelle de la famille avec les positions officielles, décorations et adresses et rappel abrégé des degrés qui la relie au premier ancêtre inscrit dans la noblesse du royaume depuis sa réorganisation en 1814.

Cette collection se caractérise par un souci de précision et de clarté ; chaque enfant bénéficie d'un alinéa propre ; le nom du chef de famille en vie apparaît en gras ; le nom des alliances directes est marqué en italique et leurs parents sont indiqués ; la consultation est facilitée par le rappel en haut de page du nom de la famille traitée et surtout par un index sur 63 colonnes.

Le principal mérite de cette collection nouvelle — à laquelle le public a fait un accueil des plus encourageants — réside dans le fait qu'elle se base sur les documents irréfutables de l'état civil ; il réside aussi dans le rythme accéléré de son édition ; ainsi, le tome IV en est déjà à l'impression. A cette cadence de deux volumes par an, le cycle complet de la noblesse belge sera bouclé en sept ans et l'équipe de direction est décidée à poursuivre sa mise à jour comme les Almanachs et annuaires centenaires auprès desquels elle mérite de figurer.

Charles-Albert de Diesbach.

WALTER MÜLLER, Zürich. **Die Herren von Steinach.** S.A. aus Schweizer Familienforscher. Heft 1/3, 1958, und

— **Die Herren von Sulzberg im Allgäu und am Bodensee.** S.A. aus Schriften des Vereins für Geschichte des Bodensees und seiner Umgebung. 76. Heft, 1958.

Walter Müller hat sich der dankbaren Aufgabe unterzogen zweier im Gebiete des Bodensees vertretener Adelsgeschlechter nachzugehen, die er mit Recht als « einen Beitrag zur Diskussion um die Herkunft des niedern Adels » bezeichnet. Gerade über solche Dinge sind wir